



*Droit à l'alphabétisation et prise en compte des personnes illettrées . Quel avenir pour le dispositif territorial namurois?*

*Pratiques d'alphabétisation - La prise en compte des personnes illettrées*

*Cécilia LOCMANT*

*Juillet Aout 2007*

*Analyse publiée dans le Journal de l'Alpha n° 159*

*Avec le soutien de la Communauté française - Direction générale de la Culture- Service de l'Education Permanente*

*Alors que les financements soutenant leurs actions allaient arriver à échéance en juin 2007, les partenaires du 'Dispositif territorial namurois pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées' ont organisé, le 27 mars dernier, un forum pour faire le bilan des expériences menées et discuter des perspectives à venir. Très motivés, ils ont réaffirmé leur volonté d'agir concrètement sur le terrain et de poursuivre ce partenariat en renforçant leur action dans le domaine de la prévention.*

Ce jour-là, dans la grande salle de réunion de l'espace Kegeljan à Namur, plus d'une centaine d'opérateurs issus du monde de la formation, de l'éducation permanente, du FOREM, des CPAS, des syndicats, des écoles, des administrations, etc. s'étaient déplacés pour entendre les partenaires du 'Dispo' débattre de l'expérience innovante mise en place durant ces deux dernières années. Lancé en janvier 2005 avec le soutien du Fonds Social Européen, ce programme expérimental a rassemblé 15 partenaires conventionnés[1]. Leur leitmotiv? Assurer une participation des personnes en situation d'illettrisme à la vie économique, sociale, culturelle et démocratique. Pour y parvenir, ils ont décidé de toucher le public analphabète, 'là où il est', au travers d'actions collectives pensées au niveau d'une province. Avec beaucoup de nuance et de réalisme, les différents partenaires ont raconté leur démarche. Aucun n'a minimisé la difficulté de rassembler autour d'une problématique aussi complexe autant d'intervenants différents, mais beaucoup ont reconnu, qu'avec du temps, de l'énergie, et de la motivation, ils avaient réussi à lancer une réelle dynamique partenariale.

## **Oui, mais encore?**

Le Dispositif territorial namurois pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées fait partie d'un projet européen *Equal* coordonné par Lire et Ecrire Wallonie.[2]

Pour mettre en place ce dispositif, la régionale namuroise de Lire et Ecrire a commencé par prendre contact avec le CSEF (Comité subrégional de l'emploi et de la formation), pressenti comme partenaire effectif, et avec ses quatre associations d'alphabétisation partenaires. Ensuite, une présentation du projet à destination d'un éventail plus large de partenaires potentiels a été le prélude à la constitution du dispositif territorial sous-régional.

Comme l'explique Jacques Dehaese, chargé de mission au FOREM Conseil de Namur, le dispositif s'est mis en place progressivement: *«Au départ, tout le monde participait, puis un comité de pilotage s'est mis en place et chaque dispositif sous-régional a reçu un financement pour engager un responsable de projet mi-temps ainsi qu'un chargé de mission pour la coordination wallonne»*. Le comité de pilotage définit les orientations et prend les décisions. Il peut être appuyé par un organe qui les opérationnalise. Certains dispositifs ont également instauré un règlement d'ordre intérieur pour faciliter les relations entre partenaires et instances. A Namur, les partenaires sont liés au dispositif sur base d'une convention ou au travers de leur implication dans un groupe de travail.

## **Apprendre à se connaître et à 'co-construire'**

En retraçant brièvement l'historique des premières rencontres des membres du Dispo, Jacques Dehaese pointe quelques-unes des difficultés qui ont présidé à sa mise en route: *«Lors des premières rencontres, beaucoup de partenaires rassemblés autour de la table étaient déjà actifs dans l'alpha et se connaissaient. D'autres venaient de secteurs différents. Tous devaient néanmoins apprendre à se familiariser avec les modes de fonctionnement et les pratiques en vigueur chez les uns et les autres.»* Un des principes clés du programme étant de travailler en respectant l'identité de chacun et en accordant le même temps de parole à tous. Les différents partenaires ont donc dû s'assurer de parler un langage commun et de trouver les moyens de gérer les tensions pour instaurer un dialogue efficace. La méthode de la 'co-construction' était l'un des obstacles à franchir. Au départ, il semblait en effet très difficile pour certains partenaires de mettre une définition concrète sur ce que recouvrait cette démarche. Pour Huguette Vlaeminck, directrice à Lire et Ecrire Namur,

ce n'était pas tant l'idée d'agir ensemble sur une zone géographique déterminée qui posait problème aux personnes présentes, mais bien la manière de s'y prendre: «*Au départ, le projet apparaissait pour certains assez farfelu. Lire et Ecrire, qui se proposait de coordonner le projet, n'apportait aucun projet ficelé, mais demandait que le partenariat se développe à partir d'un constat de départ validé par tous. Ce n'était pas une procédure classique. Venaient ensuite les méthodes: 'la co-construction' et 'l'entraînement mental! Mais qu'est-ce que c'étaient donc que ces trucs-là!*». [3]

## **Définir des pistes de travail**

Peu à peu, pourtant, après avoir 'pris un temps' pour se connaître et faire accepter l'idée que chaque partenaire, petite ou grande institution, avait droit au même espace de parole et d'écoute, le travail a pu commencer. Parmi les différents témoignages des personnes présentes, une constante revenait de manière récurrente: leurs difficultés de rencontrer et d'accueillir la personne analphabète au sein de leurs activités et projets. C'est en partant de ce constat et des données rassemblées dans *Vers un plan wallon pour l'alphabétisation*[4], que les partenaires ont alors décidé d'agir ensemble et de définir certaines priorités. Jacqueline Masson, responsable de projet pour le dispositif namurois: «*Lors des premières rencontres, chaque partenaire a pu donner son point de vue sur la question et a partagé des éléments du constat effectué sur le terrain, ce qui a permis de déterminer quelles seraient les priorités de travail au sein du dispositif. Les partenaires ont ensuite souhaité chercher des compléments d'information sur les publics (personnes marginalisées, avec handicap, demandeurs d'asile) et se sont appropriés l'état des lieux sur les passerelles entre l'alpha et le secteur de la formation ISP réalisé par Alpha 5000*[5]. *La demande des partenaires était claire: déboucher sur des actions concrètes. C'est pourquoi quatre groupes de travail (GT) se sont rapidement constitués autour de thématiques définies en comité de pilotage.*»

Des apprenants ont été associés indirectement aux travaux des GT en transmettant leurs témoignages et en donnant leur point de vue. La mise en œuvre de leur participation a été et reste une préoccupation qui interpelle les partenaires.

## **Améliorer l'accès au monde du travail et de la formation qualifiante**

La constitution d'un premier GT *Passerelles entre actions d'alphabétisation, actions d'orientation professionnelle et actions de formation* s'appuie sur un constat inquiétant: le fait que les personnes analphabètes rencontrent d'énormes difficultés à accéder au monde du travail et de la formation qualifiante. Différentes sortes d'obstacles se présentent à elles: ceux de l'information (rare ou inaccessible), de l'accueil (jugé inadapté, voire discriminant), et des passerelles (peu nombreuses, dont les seuils d'accès sont trop élevés ou qui n'accordent aucune reconnaissance aux formations en alpha). Comme l'explique Jacqueline Masson, le GT a alors choisi de mener des actions qui pourraient participer à la construction de solutions à cette problématique en agissant sur plusieurs fronts: «*Nous avons sensibilisé les organismes d'orientation professionnelle aux difficultés vécues par les personnes analphabètes, mais il nous semblait également indispensable de mieux faire connaître l'offre d'orientation aux opérateurs d'alpha. Nous avons donc fait circuler l'information dans les deux sens. Un autre objectif important pour nous était de casser la logique linéaire qui, pour certains, est indissociable du parcours de formation. Nous avons expliqué qu'il pouvait y avoir des temps d'arrêt dans un parcours de formation et que la formation en alternance pouvait également être une solution pour les personnes qui voulaient apprendre à lire et à écrire tout en accédant au monde du travail*». Aujourd'hui, parmi les réalisations du groupe, on trouve un outil de visibilité de l'offre de services en matière d'orientation professionnelle permettant un accès plus facile à ces services et une mise à jour des informations sur les conditions d'accès aux modules d'orientation. Le GT a aussi œuvré à la mise en place d'une série de partenariats. Ainsi un partenariat a été créé entre Lire et Ecrire Namur et une OISP qui a abouti à la création d'un module intitulé *Passages*[6] et destiné aux demandeurs d'emploi indemnisés ou en stage d'attente, infra-scolarisés n'ayant pas les compétences du CEB. Il s'agit notamment de stages d'immersion en

entreprise et/ou en formation ainsi que d'un suivi dans la détermination des étapes de leur projet professionnel. Un autre module a été créé dans le secteur de la construction. Il s'appelle *Choisir un métier dans la construction, c'est pour moi!* et permet également à des personnes peu qualifiées et fragilisées, intéressées par un projet professionnel dans le secteur, de découvrir les différentes facettes des métiers accessibles dans cette filière (stages de découverte en entreprise). Un sous-groupe travaillant dans le secteur de la restauration a également impulsé des actions concrètes entre partenaires. Ainsi une collaboration est née entre un opérateur d'alphabétisation et une EFT afin de réfléchir, sur base d'un test d'évaluation du niveau de compétences en français oral, lecture, écriture et mathématiques, aux seuils d'accès demandés par l'EFT et leur pertinence. Ces informations seront ensuite utilisées par l'EFT pour revoir sa procédure de sélection et ses tests d'entrée. D'autres projets ont également été développés pour instaurer certaines passerelles entre l'alpha et la formation qualifiante: un module d'acquisition des compétences de base pour les jeunes de plus de 18 ans en contrat d'apprentissage ainsi que des cours de français organisés durant la formation pour des stagiaires EFT ayant des lacunes en lecture, écriture ou calcul.

### **Renforcer la prise en compte de l'analphabétisme dans les entreprises**

Constatant que l'analphabétisme est de plus en plus un frein au maintien à l'emploi et qu'il bloque souvent toute possibilité de promotion, les différents partenaires ont également cherché à renforcer la prise en compte de l'analphabétisme dans le monde des entreprises en créant un groupe de travail *Alphabétisation des travailleurs*. Le dialogue entre les membres du GT et les entreprises s'est établi prioritairement via les représentants syndicaux. Ce fut notamment le cas dans le cadre des contacts pris avec les entreprises de nettoyage. Ces contacts se sont soldés par l'organisation de modules de formation alpha en entreprise, pendant les heures de travail et sans perte de salaire. Comme le précise Françoise Michiels, chargée de mission au CSEF de Namur, *«les partenaires du Dispo ne sont pas partis de zéro puisqu'une formation de 200 heures avait déjà été organisée par Lire et Ecrire en 2005 pour 5 travailleurs de l'entreprise Laurenty Malonne[7]»*. Dans le cadre du Dispo, d'autres contacts ont été pris avec les entreprises Clean Express Poty et la cellule Synergie Emploi (contrat article 60) attachée au CPAS de Namur pour organiser un nouveau module de 200 heures destiné à une dizaine de personnes. Les autorités communales et provinciales ont également été contactées. Ainsi, le conseil échevinal namurois, une partie des chefs de service ainsi que les délégués syndicaux CSC et FGTB ont été sensibilisés à la prise en compte de l'illettrisme. Une convention a été signée entre Alpha 5000 et la Cellule Formation de la ville. D'autres contacts ont été noués avec le conseil provincial, des délégués syndicaux CSC et FGTB du personnel provincial ainsi qu'une partie des chefs de service, contacts qui ont finalement abouti à la mise sur pied d'un partenariat pour créer un module interne de formation pour les membres du personnel se trouvant en difficulté avec l'écrit. Ces formations ont été négociées et sont agréées dans le cadre de la révision générale des barèmes de la fonction publique. Le partenariat a aussi créé un point relais au Bureau Economique de la Province (BEP) afin d'orienter en formation, sur leur temps privé, les travailleurs en situation d'illettrisme. Entre-temps, d'autres organismes tels que la Poste ou la SNCB ont marqué leur intérêt pour ce type d'expériences.

### **Sensibiliser les employeurs, notamment les sociétés de titres-services**

Le troisième GT mis sur pied *Sensibilisation au sein du monde du travail* a, quant à lui, décidé de cibler ses efforts sur le secteur des titres-services. Cette démarche expérimentale a été initiée sur base d'une proposition émanant des partenaires sociaux qui ont souligné le fait qu'il s'agissait d'un secteur en plein développement, offrant des emplois demandant peu de qualifications, mais néanmoins confronté à des difficultés de recrutement. L'idée était ici de sensibiliser des employeurs confrontés à ces difficultés à l'accès à l'emploi de personnes illettrées et en même temps faire écho aux besoins des personnes analphabètes qui sont à la recherche d'un emploi, tout en restant attentifs à la nécessité de garantir le bien-être des travailleurs du secteur. Afin de préparer la sensibilisation des employeurs, les membres du GT ont collecté des données sur ces entreprises: Qui sont-elles?

Quelles sont les personnes de contact? Quelles sont les procédures d'accueil et de recrutement? Quelles sont les conditions de travail? Etc. Dans le souci de garder des traces du travail réalisé et de constituer des outils de sensibilisation, un rapport a été rédigé et une plaquette d'information réalisée: *La personne que vous cherchez ne sait peut-être ni lire ni écrire ou ne s'exprime pas correctement en français*. A la suite, l'organisation d'un atelier d'information et de débat a permis la rencontre entre des employeurs de sociétés titres-services et des opérateurs d'alpha. Des apprenants ayant une expérience de travail ont participé aux travaux et permis de conférer aux outils réalisés une dimension très pratique. Ces outils ont ensuite été présentés aux différents partenaires intéressés. Un compte-rendu des débats et un rapport méthodologique détaillant la démarche du groupe de travail ont également fait l'objet d'une publication.

## **Cibler les personnes illetrées en milieu rural**

Quant au dernier groupe de travail, il a décidé d'identifier les caractéristiques du public rural en situation d'illettrisme pour cerner quels étaient les moteurs et les freins à l'entrée et au maintien en formation d'alpha de ces personnes. Pour Jacqueline Masson, cette thématique est importante à plusieurs titres: *«Nous avons constaté que souvent, en milieu rural, il était plus difficile de rencontrer les personnes en difficulté de lecture et d'écriture et d'organiser des formations qui conviennent aux spécificités de ce public. On sait que la peur du regard des autres peut être plus forte dans un village que dans une grande ville ou que la garde des enfants s'y organise plus difficilement. Mais, à côté de ces facteurs psychosociaux et intra-familiaux, le groupe de travail a aussi identifié des freins qui relèvent de la responsabilité collective, avec, au premier plan, la question de la mobilité. Une recherche de l'ACRF (Action Chrétienne Rurale des Femmes) a permis au GT de recueillir une série d'informations sur la mobilité en milieu rural. Ensuite, le GT a collecté des informations sur des expériences de covoiturage et de navette sociale. Enfin, il a élaboré une grille d'analyse spécifique croisant les questions de mobilité avec les différentes situations d'accès aux formations et actions d'insertion»*. Le partenariat voulait également cibler les publics particulièrement marginalisés vivant dans les zones rurales, notamment dans les campings rebaptisés dans un langage politiquement *correct les HP ou habitats permanents*. Dans ce contexte, des contacts ont été pris avec la Direction interdépartementale de l'Intégration sociale qui coordonne le Plan Habitat permanent (Plan HP) pour la Région wallonne. Lire et Ecrire a ensuite organisé (sur base d'une convention) une sensibilisation pour les intervenants engagés dans ce Plan. Des modules de formation en alphabétisation ont également été proposés dans trois communes pilotes situées en province de Namur via le Plan Stratégique Transversal de la Région wallonne[8].

## **Quel constat tirer de ce partenariat?**

Sans prétendre détenir le modèle idéal, les porteurs du projet soulignent la volonté de tous de privilégier les actions concrètes en gardant la personne illetrée au centre de leurs préoccupations. Parmi les éléments qui ont facilité la mise en place du dispositif territorial, ils pointent notamment la préexistence d'un partenariat ainsi que la forte implication du FOREM Conseil et du CSEF. Ils mettent aussi en avant la proximité géographique des partenaires ainsi que leur forte mobilisation. Ils précisent, néanmoins, que cette dernière n'a pu se concrétiser que parce que les personnes avaient reçu le soutien de l'institution dont ils dépendaient. Certains partenaires étaient également déjà des 'convaincus'. Mais un des obstacles que n'a pas réussi à franchir le Dispo namurois est celui d'attirer le monde des entreprises. Véronique Dupont reconnaît que la logique de fonctionnement et la culture des entreprises sont très éloignées des valeurs défendues dans un tel projet. La méthode de la 'co-construction' en aurait-elle fait fuir plus d'un? Si, au départ, elle avait un côté rébarbatif pour les non-initiés, cette méthode a ensuite bien fonctionné et les partenaires se sont impliqués dans toutes les phases du travail : définition des priorités de travail et des objectifs, recherche d'information, production de document, conduite d'un groupe de travail, etc. Lire et Ecrire Namur n'a pas porté seul le projet. Le rôle de la responsable de projets a été davantage un

rôle d'animation et de logistique, ainsi qu'un rôle d'impulsion et de lien entre les partenaires et entre les actions. L'autre question épineuse à laquelle a très vite été confronté le Dispositif namurois est celle de son élargissement. Au départ, le PDD (partenariat de développement) était constitué de 15 partenaires conventionnés. Une dizaine d'autres acteurs, non conventionnés, ont par la suite rejoint le dispositif, soit de manière régulière, soit de manière ponctuelle. Ouvrir le partenariat à de nouveaux membres permettait de s'assurer de nouvelles perspectives mais en même temps remettait en question l'équilibre atteint. Quelle solution fallait-il privilégier? Partagés entre cette envie d'ouvrir le PDD et celle de faire avancer les projets déjà lancés, les membres du Dispo ont finalement choisi de ne pas s'élargir pour passer aux actions concrètes.

Décidée à poursuivre le travail, Huguette Vlaeminck a, dans le cadre de ce forum, lancé un appel en direction des écoles, PMS, CEFA et autres institutions d'enseignement et de guidance pour leur proposer de rallier le projet et agir ainsi au niveau de la prévention. De nouvelles pistes de travail ont également été définies au sein de chaque groupe de travail et seront débattues lors d'un prochain comité de pilotage. Malgré la volonté affirmée par la majorité des partenaires de poursuivre cette dynamique partenariale, la continuité des actions et le lancement d'initiatives nouvelles seront largement tributaires des moyens nouveaux qui seront mis à disposition d'un tel projet.

**Cécilia LOCMANT**

**Lire et Ecrire Communauté française**

(encadré)

Les diverses productions des groupes de travail sont disponibles sur simple demande à Lire et Ecrire Namur:

Tél: 081 74 10 04

Courriel: [namur@lire-et-ecrire.be](mailto:namur@lire-et-ecrire.be)

---

**[1]** *Alpha 5000, le Centre d'Action Interculturelle de la province de Namur, Carrefour asbl, CIEP Alpha, Service Alpha Vresse, Groupe Alpha Gembloux, La Farandole, Lire et Ecrire Namur, Vie Féminine Alpha, le Comité subrégional de l'emploi et de la formation (CSEF), le FOREM Conseil de Namur - Service relation partenariale, Carrefour Emploi Formation, l'entreprise d'insertion Natise, le Fonds Emile Lacroix et le Centre de médiation des gens du voyage.*

**[2]** *Voir article qui précède.*

**[3]** *La suite de l'article en dit davantage sur ce qu'est la co-construction. Pour l'entraînement mental, voir article dans le Journal de l'alpha, n°145, pp. 21-22.*

**[4]** ***Vers un plan wallon pour l'alphabétisation**, ouvrage collectif sous la direction de Lire et Ecrire en Wallonie, juin 2004. Pour une présentation du document, voir l'éditorial du Journal de l'alpha, n°141, juin-juillet 2004.*

**[5]** *Un article développant davantage en quoi consistait cet état des lieux paraîtra dans un prochain numéro du Journal de l'alpha.*

**[6]** *Un article sur l'atelier passage sera publié dans un prochain numéro du Journal de l'alpha.*

**[7]** *Voir: **Formation en alphabétisation pendant les heures de travail sans perte de rémunération**, in Le journal de l'alpha, n°156, janvier 2007, pp. 18-25.*

**[8]** *Via le Plan Stratégique Transversal n° 3 'Inclusion sociale', la Région wallonne a financé en*

2007 des actions de sensibilisation (voir article: **Des relais pour l'alpha**, pp. 66-72) et de formation des publics infra-scolarisés.